L’avenir appartient aux modèles de travail flexibles: Dernier appel à consultation (délai: 4.12.2018)

Le Parlement discute actuellement des propositions visant une plus grande flexibilité dans le travail. Ces propositions sont soutenues par l'alliance réflexion suisse créée par EXPERTsuisse et qui regroupe des associations des secteurs audit, fiscalité, fiduciaire, informatique, conseil et relations publiques représentant plus de 200 000 collaborateurs.

Le monde du travail actuel a besoin d'une loi sur le travail moderne reposant sur un modèle de temps de travail annuel. Celui-ci devrait permettre aux dirigeants et spécialistes jouissant déjà d'une grande autonomie (15-20% des actifs) de travailler de manière encore plus autonome et flexible. Ce, non pas autant qu'ils le souhaitent, comme c'est le cas des indépendants, mais dans des limites claires de temps de travail maximums annuels, mensuels, hebdomadaires et quotidiens. En outre, la protection de la santé doit être modernisée et passer de l'époque de la révolution industrielle au monde du travail moderne. Tous ces aspects sont garantis par l'initiative parlementaire Graber. Par conséquent, celle-ci bénéficie également d'un large soutien de la part des associations d'employés. En effet, elle concilie mieux vie privée et vie professionnelle, réduit la discrimination liée au temps partiel et limite le nombre d'heures supplémentaires maximums possibles à 170 en fin d'année, comme c'est le cas actuellement. Celles-ci peuvent être compensées par du temps libre ou financièrement avec un supplément de 25%.

Nous vous serions reconnaissants de soutenir cette requête en adressant votre propre réponse à la consultation. Pour ce faire, vous trouverez toutes les informations nécessaires en cliquant sur le lien ci-dessous. Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions (marius.klauser@allianz-denkplatz-schweiz.ch, 058 206 05 10).

Lien(s) et téléchargement(s)
- www.alliance-reflexion-suisse.ch/
- Procédures de consultation en cours